L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LOUVIGNY

Joseph Decaëns lors des inondations à Louvigny en 1974. Maire de Louvigny de 1973 à 1989
Joseph Decaëns
un humaniste engagé
au service du bien commun Pages 4-5



UVICNY



Votons!

ans quelques semaines, nous serons amenés à désigner celui aui mènera la politique de notre pays pendant les 5 prochaines années. À la période du débat qui s'ouvre succédera la période de l'action, des décisions. Celles-ci auront forcément une incidence sur notre vie quotidienne, d'où l'importance du nom figurant sur le bulletin de vote que nous glisserons dans l'urne.

De nombreux et nouveaux Loupiaciens sont venus s'inscrire sur les listes électorales iusau'aux dernières heures de décembre 2016 pour pouvoir s'exprimer les 23 avril et 7 mai pour l'élection présidentielle et les 11 et 18 juin pour les élections législatives. Le droit de vote est un droit fondamental et j'invite chacun d'entre vous à s'investir dans le débat, surtout les plus jeunes qui voteront pour la première fois.

Ne laissons pas les autres décider à notre place: votons!

> Avec mon plus fidèle dévouement Votre Maire, Patrick Ledoux

> Bureau de Poste de Louvigny

Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h Le samedi de 9h à 12h Départ du courrier : 15h30 Samedi: 12h

> Bibliobus à Louvigny

Place François Mitterrand Vendredi de 9h30 à 11h30 3, 17 et 31 mars, 14 et 28 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin, 7 iuillet.

> Pour plus d'informations

ville-louvigny.fr et « *Bleu Trèfle* », le petit journal des associations de Louvigny,

Naissances

Louka GREBOT, 29.10.2016 Jules PIARD, 9.11.2016 Mila PIRES, 16.12.2016 Romy AMEY, 28.12.2016 Gabrielle JARDIN, 17.01.2017 Edouard BEAUJOUAN, 17.01.2017

Décès

Simone FLEURY veuve LELANDAIS, 22.09.2016 Julienne FOVEAU veuve VANNIER, 3.10.2016 **Madeleine PERRET** veuve COURTEILLE, 9.10.2016 Joseph DECAËNS, 16.10.2016 Philippe MAUGER, 20.10.2016 Marie-Thérèse GUERET veuve ROUXEL, 24.10.2016

Jean-Claude MAIGRET, 4.12.2016 Joëlle ÉLOY épouse ISSAMBOURG, 16.12.2016 **Eliane FRAWEEL** veuve PENAIN, 19.12.2016 Jean CERDAN, 4.01.2017 Frida ZIMMERMANN veuve DENIS, 8.01.2017 Simone CAMELOT veuve MARSON, 27.01.2017

>Conseils municipaux

> 11 octobre : demandes de subventions pour travaux d'économie d'énergie au gymnase et à l'école, décision budgétaire modificative, redevance d'occupation du domaine public par le réseau de gaz, débat sur l'installation des compteurs électriques Linky.

Horaires du secrétariat de mairie : Tél. : 02 31 75 10 61, Fax : 02 31 75 80 90,

Site Internet: www.ville-louvigny.fr - Courriel: mairie@ville-louvigny.fr

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, sauf le mardi matin : 9h30 au lieu de 9h00

- > 12 décembre : présentation du Plan Local d'Urbanisme, du Règlement Local de Publicité et du Périmètre de protection modifié des monuments historiques, délibérations relatives à la création de la communauté urbaine de Caen le mer, désignation d'un conseiller municipal délégué à la culture et à la communication, projet de création d'un conseil municipal des jeunes.
- > 26 décembre : approbation du Plan Local d'Urbanisme, du Règlement Local de Publicité et du Périmètre de protection modifié des monuments historiques.
- > 30 janvier : règlements anticipés, modification du tableau des effectifs

Prochains conseils, 19h à la salle polyvalente de l'école élémentaire Hubert Reeves (entrée place François Mitterrand) 27 mars, 2 mai, 13 juin, 10 juillet.

Agenda

- > 27 février au 13 mars : expo photo en « Noir et Blanc », mairie de Louvigny
- > 4 mars: carnaval
- > 10 mars : ciné-concert « Les contes de la mer » avec l'orchestre de Normandie, salle des fêtes, 20h
- > 11 mars: « Journée du livre pour enfants », ateliers avec des auteurs, des illustrateurs, salle des fêtes, 9h30-17h
- > 19 mars: repas des anciens
- > 23 avril: élections présidentielles, 1er tour, école primaire Hubert Reeves
- > 7 mai : élections présidentielles, 2e tour, école primaire Hubert Reeves
- > 20 mai : «Le FULL » festival de musique acoustique, salle des fêtes et bord de l'Orne
- > 29 mai : don du sang, salle des fêtes, 17h
- > 3 au 5 Juin : jumelage, accueil de nos amis allemands
- > 10 Juin : fête de l'espace jeunesse
- > 11 juin : élections législatives, 1er tour, école primaire Hubert Reeves
- > 11 Juin: vide-grenier
- > 18 juin : élections législatives, 2e tour, école primaire Hubert Reeves
- > 28 août : don du sang, salle des fêtes, 17h
- > 2 et 3 septembre : fête communale St-Côme
- > 8 au 11 septembre : 40^e anniversaire du jumelage anglais, voyage à Feniton

Abonnez-vous à la newsletter de la commune, vous serez plus régulièrement et plus rapidement informés. Inscription sur le site de la commune ville-louvigny.fr

À Louvigny

La solidarité s'exprime avec les migrants

lors que la situation devient chaque jour plus difficile au Moyen-Orient et ailleurs, les effets de ces guerres, de ces conflits se ressentent jusqu'ici, dans notre commune. Aussi, quand une famille irakienne est arrivée à Louvigny, à la recherche d'un toit, c'est tout naturellement qu'elle a trouvé refuge chez des habitants prêts à ouvrir leur porte et à exprimer leur solidarité.

Suite à la sollicitation d'un collectif de citoyens, le conseil municipal a répondu par la mise à disposition d'un local permettant d'accueillir plus sereinement la famille. Des habitants et des élus ont donc constitué un collectif pour pouvoir à la fois répondre au mieux aux besoins de ces nouveaux voisins mais aussi réfléchir à des réponses au sujet de l'accueil des migrants localement.

Aujourd'hui, la famille a pu obtenir le statut de réfugiés apatrides et entame donc une nouvelle étape dans son intégration au sein de la commune après l'inscription des enfants dans notre école et l'obtention d'un logement stable et équipé par l'État. Lors de la présentation de ses vœux, Patrick Ledoux, maire, a exprimé la solidarité de la commune et la bienvenue à Maryam, Mehdi, Ahmad, Hossein, Ali et Fatima.



Salle des fêtes de Louvigny, samedi 11 février, associations et citoyens sont venus nombreux échanger leurs expériences et leurs propositions sur l'accueil des migrants

Cette expérience aura eu un retentissement fort au sein de notre communauté loupiacienne : elle aura permis à tous de mieux comprendre les enjeux de l'accueil de toutes et tous les migrants mais aussi de provoquer un élan de solidarité qui cherche dorénavant à essaimer dans les autres villes du territoire.

Succès des mini-concerts

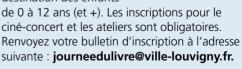


imanche 22 janvier, 300 personnes ont applaudi les deux mini-concerts donnés à la salle des fêtes de Louvigny par trois musiciens de l'orchestre de Caen. Les harpistes Frédérique Garnier et Pascale Zanlonghi, associées en trio avec le flûtiste Yvon Quénéa, ont joué des œuvres de Granados, Ravel, Astor Piazzolla, Fauré, Carlos Salzedo... Les musiciens étaient venus le vendredi précédent au Pôle Hubert Reeves de l'école, pour présenter leurs instruments et les musiques du programme. La majestueuse beauté de la harpe et la diversité des flûtes traversières, de la flûte piccolo à la flûte basse ("en ut"), ont fortement capté l'intérêt et l'attention des enfants de l'école élémentaire, particulièrement sensibilisés à la question de l'expression musicale – fil thématique de l'année scolaire en cours. Nous espérons pouvoir renouveler la venue – pour une troisième fois – de musiciens de cet Orchestre de Caen en 2018.

Journée du livre pour Enfants

La 7e édition de la Journée du livre pour enfants aura lieu le samedi 11 mars 2017. Elle aura pour thème « La Mer », en lien avec le spectacle d'ouverture du vendredi 10 mars, « Les Contes de la mer », 3 mini-films d'animation mis en musique par l'Orchestre Régional de Normandie.

La journée du samedi sera consacrée aux ateliers à destination des enfants



- Horaires:
- vendredi 10 mars, ciné-concert 2 séances : 18h30 et 20h
- samedi 11 mars : de 9h30 à 17h. Verre de l'amitié offert par la commune à 11h45 Salle des Fêtes de Louvigny



JOSEPH DECAËNS, UN HUMANISTE AU SERVICE

Joseph Decaëns, maire de Louvigny de 1973 à 1989, nous a quittés le 16 octobre dernier. Il exerça cette fonction au service des habitants avec beaucoup de simplicité, de disponibilité et d'attention à tous. Sous son impulsion se sont fortement développés le logement, les services publics et la vie associative de la commune.



Jeune prof en 1954.

oseph et Yvonne Decaëns sont arrivés à Louvigny en 1957. Les stigmates de la guerre n'étaient pas totalement effacés dans notre commune. La mairie en particulier, était encore en réparation. Jeune enseignant trentenaire, Joseph, l'allure encore d'un étudiant, portant duffle-coat et roulant en vélo-Solex, aimait saisir toutes les occasions pour entrer en contact avec les habitants de cette petite commune de 700 habitants qu'il découvrait.

Conseiller municipal en 1971, il est élu maire en 1973. Avec son équipe, Joseph Decaëns conduit d'importantes transformations dans la commune. L'achèvement des quartiers des Fleurs et des Oiseaux fait croître la population. Il faut alors relever deux défis : renforcer les équipements et services publics, et créer des liens sociaux pour intégrer les nouveaux habitants.

Ainsi, en 1975, l'école élémentaire s'installe dans un bâtiment neuf rue des Chardonnerets, en 1976 s'ouvre l'école maternelle qui accueille ses premiers petits élèves. L'année suivante un restaurant scolaire est mis en place pour les deux écoles dans la salle des fêtes.

Il fait installer dans le bourg une pharmacie, fait construire le Foyer des Anciens qui deviendra un lieu de rencontres et d'animation, non seulement pour nos aînés mais aussi pour toutes les associations communales.

Il contribua aux premières initiatives de coopération entre communes de l'agglomération caennaise avec en particulier la mise en service du réseau de bus dont une ligne desservant Louvigny. Jacques Deschamps, maire adjoint de Louvigny, fut le premier président du syndicat de transports en commun de l'agglomération caennaise. Le bourg accueillera également les premiers passages du Bibliobus.

« Une commune est certes un territoire mais c'est avant toute chose une communauté d'habitants ». Cette réflexion Joseph Decaëns aimait à la répéter pour exprimer son souci constant de créer des liens entre les habitants.

Pour cela, il a tenu à créer le marché du samedi matin en mars 1981. Malgré les sceptiques qui n'y croyaient pas à l'époque, ce marché, certes modeste, reste encore aujourd'hui un lieu de rencontre et de convivialité.

Cette convivialité sera renforcée par la création et le développement de plusieurs associations. Une des plus emblématigues de toutes aura été le jumelage avec des communes européennes avec, comme il le disait, ce double objectif « créer du lien entre nous, habitants, en créant des liens avec d'autres à l'étranger » et « apporter ainsi notre pierre à la construction européenne ».

Hors d'Europe il a ouvert un nouvel horizon de solidarité en direction de l'Afrique en créant en 1989 l'association de Solidarité de Louvigny Avec le Sahel pour financer avec l'ONG « Eau Vive » des actions de développement. Cette ouverture aux autres, Joseph Decaëns voulait la faire vivre, depuis Louvigny jusqu'à ces lointains villages





Francois Mitterrand à la fête de la Rose à Louvigny. Joseph Decaëns en arrière-plan.

DU BIEN COMMUN



Avec les commerçants du marché.

forts de rencontres et d'échanges. Pour mettre en valeur les activités et les projets de la commune et des associations il lança la publication du premier journal municipal, le Loupy. Sa forme était bien plus artisanale que celle de l'exemplaire que vous lisez actuellement. Le Loupy d'alors était intégralement du « fait main », les numéros annuels étaient ronéotypés, triés, agrafés et distribués par les conseillers municipaux.

La nature aussi se charge parfois de resserrer les liens de solidarité. Ce fut le cas en novembre 1974 quand Louvigny connut une grave inondation. Elus, agents et habitants se mobilisèrent alors pour protéger les biens publics et privés, porter réconfort et soutien aux sinistrés. Joseph Decaëns réussit ensuite à convaincre les communes voisines de créer le premier syndicat de lutte contre les crues qui mit en place une vanne d'évacuation vers le bassin St-Pierre.

Le passé également nous relie. Comprendre et partager notre histoire commune a été un des moteurs essentiels de la vie de Joseph Decaëns. Cela a quidé sa vie professionnelle. Il a partagé le résultats de ses recherches sur l'histoire de la commune dans les premiers numéros du Loupy. Sur la base de la villa galloromaine « lupius-acum » « domaine d'un nommé Loup » il a proposé un nom aux habitants de la commune. le gentilé « Loupiaciens ». Il a remis en valeur le surnom familier donné autrefois à la commune. « Loupy ». Pour lui. l'histoire et la culture sont des biens communs accessibles à tous qu'avec beaucoup de pédagogie il aimait partager, comme lors de ces visites, de Caen à Rome, organisées alors par l'association « Louvigny School ». Il a voulu également inscrire la mémoire du sacrifice des 43 jeunes soldats canadiens tombés à Louvigny en juillet 1944 en faisant ériger en 1974 une stèle de grès rose sur l'avenue nommée, en leur hommage, des Canadiens.

Rose-Marie Ronné, François Decaëns et Jacques Chapelière



Les 3 maires : Joseph Decaëns, Philippe Duron, Patrick Ledoux.

Témoignages de ses successeurs

Philippe Duron (maire de 1989 à 2004)

« Joseph Decaëns a été un maire proche de ses concitoyens qui l'appréciaient pour sa disponibilité et sa bonté. Pour ses collègues du conseil municipal il fut un guide qui voulait convaincre plutôt qu'imposer. Il restera pour tous les Loupiaciens un homme de bien et un maire exemplaire, animé par des valeurs humanistes et soucieux de progrès social. Il voulait ouvir ses concitoyens à la tolérance et au partage.»

Patrick Ledoux (maire depuis 2004)

« Il est des hommes qui marquent les territoires et les populations ; Joseph Decaëns était de ceux-là. Gamin, je me souviens de « Monsieur le Maire » et de ce que chacun pouvait en dire, commenter son action. Il a su transformer la commune et créer par le biais associatif tous ces moments de convivialité et de « vivre ensemble ». Attentionné, il savait veiller à ne laisser personne sur le bord de la route. C'est en grandissant et en le croisant que je pense avoir eu cette envie de me mettre au service des autres. »

> L'historien et archéologue

Après avoir débuté sa carrière comme enseignant de lettres classiques il s'engagea, à l'université de Caen, aux côtés du doyen Michel de Boüard dans les travaux de fouilles et de mise en valeur de l'histoire du château de Caen sur lequel il publiera un livre. Directeur du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, il pris en charge de nombreux chantiers de fouilles, en particulier sur des mottes castrales comme celle d'Olivet que les promeneurs peuvent aujourd'hui découvrir dans la forêt de Grimbosq. Directeur régional des antiquités historiques de Haute et Basse-Normandie, puis directeur de la revue nationale du CNRS « Archéologie médiévale », il travailla avec des collègues anglais et fut admis dans la prestigieuse « Society of Antiquaries of London », la plus ancienne des sociétés archéologiques. Avec l'architecte et historien Giovanni Coppolla, il lança l'étude de l'histoire normande à l'université de Naples.

Ses derniers écrits furent dédiés à la mémoire familiale. Pour ses frères et sœurs il décrit la période de l'exode et de l'occupation. Pour ses enfants il raconta leur arrivée dans le foyer. Son dernier texte, terminé peu avant son décès, fut pour ses deux derniers petits-enfants, Théodore et Salomé, à qui il présente l'histoire de la famille Decaëns.



Ping Pong

Plaisir et convivialité



e tennis de table est une association historique sur la commune. Le club de Louvigny, affilié à la FFTT, a été créé en 1977. Actuellement une cinquantaine de licenciés s'adonne à ce sport que l'on peut pratiquer en compétition, mais également en loisir. L'activité se déroule quasiment tous les jours de la semaine : du lundi au jeudi les séances sont dédiées à l'entraînement, le vendredi et le dimanche sont réservés au championnat.

Les résultats du club sont dans l'ensemble satisfaisants. Côté sénior, depuis 2010, l'Equipe 1 évolue au niveau régional, suivie de peu de l'équipe 2. Trois autres équipes participent au championnat dépar-

Les jeunes obtiennent également de bons résultats en individuel. mais aussi par équipes. L'avenir du club c'est avant tout la jeunesse. Actuellement, un partenariat existe avec l'école élémentaire. Trois classes pratiquent l'activité sur sept séances. Un cadre technique départemental accompagne les enseignants lors de la première séance. Depuis 2015, un loto est régulièrement organisé en janvier. Le bénéfice permet de renouveler le matériel désuet. Tout au long de l'année, il est possible de venir taper la petite balle, et quel que soit votre âge, les pongistes de Louvigny n'attendent donc plus que vous!

CONTACT:

Francis Monsallier (Président) - Tel.: 06 31 44 89 44 francismonsallier@orange.fr

■ EN BREF DANS LES ASSOCIATIONS

> Jean-Claude Périer : Sportif de l'année



Figure bien connue des Loupiaciens, Jean-Claude sait tout faire. Joueur de clarinette, chef d'orchestre, formateur informatique, militant syndical et politique, pendant 43 ans élu chargé des écoles et de la jeunesse, animateur de fêtes, coordinateur local du Téléthon, membre dynamique du Loupy Cyclo, il avale encore ses dizaines de kilomètres hebdomadaires. Il a été remercié lors des derniers vœux du maire comme « le sportif de l'année » et pour ses nombreux engagements au service de la collectivité.

Musique

Festival de musiques actuelles



près deux rendez-vous réussis, la 3e édition du FULL, festival de musiques actuelles, aura lieu le samedi 20 mai 2017 à la salle des fêtes de Louvigny, sur les bords de l'Orne. Niché dans un cadre magnifique. le festival met l'accent sur le ieu en acoustique dans un esprit convivial et familial. Six artistes et groupes, locaux et nationaux, se produiront sur deux scènes (une extérieure et une intérieure) dès 18h. Les premiers groupes annoncés pour le 20 mai prochain sont : Batlik. Mado et les frères Pinard et Abat-Jour et Canapé! Restauration sur place.



INFOS PRATIQUES:

Achetez votre place en ligne dès le 20 février à : contact@lefull.fr Tarifs: 12€ en pré-vente -15€ sur place - 10€ pour les habitants de Louvigny sur réservation. Gratuit pour les -12 ans - www.lefull.fr

> Téléthon 2016

Un succès humain et financier : 4 012 euros collectés par une mobilisation large et conviviale. Merci à toutes et à tous !

> Pêcher assis sur l'eau ?

C'est possible en « float tubes » dont le premier concours départemental a été organisé à Louvigny le 24 septembre dernier; 43 pêcheurs ont participé à cette épreuve organisée par la société de pêche UGGC « Union Gaule Gardon Caennais » avec le soutien du Magasin « Terres § Eaux ». Merci à tous les participants d'avoir répondu présents à cette épreuve qui s'est déroulée dans la sportivité et convivialité. A la demande générale cette manifestation sera reconduite en 2017.



contact: UGGC - Alain Driaux (Président) - drilain@hotmail.fr

«Les P'tits Poussent »

10 ans déjà!

Créée en novembre 2006, l'association « Les P'tits Poussent » vient de fêter son dixième anniversaire. Ouverte aux assistantes maternelles de Louvigny et des communes avoisinantes, elle accueille aujourd'hui 12 assistantes maternelles et 35 enfants, le maximum de sa capacité.

ous nous retrouvons tous les mardi et jeudi de 9h15 à 11h15 au gymnase Yannick Noah. Le mardi les ateliers motricité organisés sont animés par Cathy Le Bolc'h. Les enfants y apprennent à escalader, ramper, courir, sauter dans le cadre d'un parcours qui leur permet de mieux appréhender l'espace et de développer leur motricité de facon ludique et collective. La manipulation des ballons et des cerceaux vise le développement de la motricité fine toujours en veillant à rester dans le cadre du jeu.

Le jeudi est consacré aux activités d'éveil avec des ateliers de bricolage, de découverte musicale... Cette activité est animée par l'ensemble des assistantes maternelles adhérentes qui partagent leurs compétences et leurs propositions. Chaque trimestre un thème est choisi, avec celui du jardin cela a été l'occasion pour les petits de découvrir le verger de sauvegarde Yves Fournière de Maltot. Des ateliers cuisine ont été proposés au second trimestre à la grande joie des petits qui ont "patouillé" dans la farine avec plaisir. Le dernier thème abordé sera celui du cirque. Chaque matinée se termine par des lectures et des comptines.

Les enfants font ainsi connaissance avec la collectivité dans une ambiance qui se veut conviviale et rassurante.



Des projets sont menés en commun avec le relais d'assistantes maternelles de Louvigny-Fleury. Un goûter récréatif de Noël a été organisé en commun fin décembre et d'autres projets sont à venir comme une sortie commune en fin d'année scolaire ainsi que la participation à la fête de l'Espace Enfance et Jeunesse le 10 juin prochain à Louvigny.

L'association accueille régulièrement les parents lors de goûters qui se déroulent à chaque fois dans une ambiance très familiale le samedi après-midi à la cafétéria du gymnase. Vous pouvez retrouver les informations et l'actualité de l'association sur le blog : lesptitspoussent.blogspot.fr

CONTACT:

Catherine Le Bolc'h, tél.: 02 31 75 10 13 mail: lesptitspoussent@gmail.com

Actualités Dossier Associations Interco Environnement

Caen la mer



Et maintenant... la Communauté urbaine

En 1990, naissait le District du Grand Caen reprenant le périmètre des transports collectifs mis en place quelques années plus tôt. En 2002, le District devient Communauté d'agglomération, passe de 18 à 28 communes et abandonne le nom de Grand Caen pour Caen la mer. En 2003, une 29e commune nous rejoint. En 2013, Caen la mer grossit de nouveau regroupant 35 communes.

A la faveur de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), Caen la mer devient Communauté urbaine au 1er janvier 2017 comptant 50 communes et plus de 250 000 habitants.

En 25 ans, de nombreuses choses ont été réalisées et l'intercommunalité a vraiment démontré son utilité : bouclage du boulevard périphérique, reconversion des sites de l'ex-SMN et de Moulinex, lutte contre les inondations, construction de la station d'épuration, création de zones économiques, tramway, reconstruction du Stade nautique, construction de l'ESAM et de la bibliothèque Alexis de Tocqueville, création de terrains d'accueil des gens du voyage,

amélioration des collectes de déchets, politique touristique, soutien à la recherche et à la culture...

Les questions subsistent malgré tout car les compétences exercées hier par les communes comme l'entretien de la voirie et des espaces verts, le PLU, sont désormais gérées par la Communauté urbaine de Caen la mer. Le risque n'est-il pas d'éloigner encore un peu plus les citoyens des lieux de décisions? L'élu communal aura certainement moins d'emprise sur le destin du territoire sur lequel il a été élu...

Patrick Ledoux, Maire de Louvigny

Préserver la qualité de notre cadre de vie

Un règlement local de publicité



es dernières décennies les entrées de ville se sont souvent enlaidies de nombreux dispositifs publicitaires. Longtemps préservée, notre commune constitue encore une des plus belles entrées de l'agglomération caennaise. Sa situation à la confluence des vallées de l'Orne et de l'Odon fait de Louvigny un îlot habité au cœur d'espaces naturels. Cette qualité a rendu notre commune très attractive pour nombre d'habitants et d'entreprises. Certaines communes ont souhaité tirer parti financièrement du développement de la publicité en instituant une taxe sur celle-ci. Ce n'est pas le choix de la municipalité de Louvigny qui préfère réduire la place de la publicité pour préserver la qualité environnementale et paysagère de notre commune.

C'est pour cela qu'un Règlement Local de Publicité (RLP) a été associé à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ces deux documents ont été approuvés par le conseil municipal du 26 décembre 2016. Le RLP a permis, en outre, de reprendre les dispositions du règlement de la ZAC du Long Cours devenu caduc.

La loi du 12 juillet 2010 (dite « Grenelle II ») institue un règlement national intégré au code de l'environnement. Les communes ont la possibilité de le préciser et de le compléter par des dispositions locales, qui ne peuvent pas être moins contraignantes. C'est l'objet d'un RLP que Louvigny est une des rares communes de l'agglomération à avoir adopté. Son objectif est de concilier la liberté d'expression des associations, l'activité économique et la qualité du paysage et du cadre de vie.

Le RLP est consultable sur le site de la commune. Les règles à respecter y sont présentées en détail. En voici quelquesunes essentielles. Il y est rappelé que le code de l'environnement interdit déià la publicité et les pré-enseignes hors agglomération (avant les panneaux d'entrée « Louvigny »). Sont en outre interdits par le RLP les dispositifs aériens, gonflables, les dispositifs scellés au sol, les bâches publicitaires permanentes, la publicité numérique sur écran, les dispositifs lumineux clignotants (sauf pour les pharmacies). Les enseignes et publicités sur les vitrines doivent être réduites et respecter les dimensions autorisées. Les dispositifs lumineux doivent être éteints entre 1h et 6h.

Restent autorisés les enseignes sur le bandeau supérieur des commerces. la publicité à l'arrière des plans de la commune et sur les abri-bus. Une déclaration préalable est maintenant nécessaire pour l'installation, le remplacement ou la modification d'un dispositif de publicité ou de pré-enseigne. Pour annoncer un événement ponctuel, les bâches et oriflammes pourront être autorisées, sur demande écrite, par le maire (10 jours calendaires par an dans le secteur commercial et 20 jours ouvrés par an dans le secteur résidentiel). Par ailleurs, un affichage libre à but non lucratif est autorisé sur les emplacements prévus à cet effet.

La commune prendra contact avec les annonceurs, entreprises, commerces et associations, pour mettre progressivement en application, tout au long de l'année 2017, ces dispositions qui sont très attendues par les habitants soucieux de préserver la qualité de leur cadre de vie

> Jacques Chapelière, maire adjoint chargé de l'environnement et du cadre de vie

Les déchets verts ne se brûlent pas !

Il est interdit de brûler dans son jardin, à l'air libre ou en incinérateur, tout type de déchets. La meilleure chose à faire avec les déchets verts est de les valoriser sur place, par le compostage, le broyage et le paillage. On peut faire sécher les branches pour la cheminée, le poêle ou le barbecue. Entassées dans un coin de jardin, elles constituent aussi un bon abri pour les hérissons! Par ailleurs, les déchets verts peuvent être apportés en déchèterie ou présentés à la collecte le lundi matin.